

Espace Culturel du Château des Rochers

de 9h00 à 8h00 le lendemain matin sauf impératif de nettoyage lors de deux locations consécutives

SALLES VANELLE ET DELIÈRE- Repas : 140 à 200 personnes maximum - Réunion : 250 personnes maximum

			Du Lundi au Jeudi			Du Vendredi au Dimanche et jours fériés			Option cuisine	
			1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18 à 20h	1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18 à 20h	1 jour	1 jour supp.
Nogentais	Habitants		399 €	299,25 €	44,10 €	711,90 €	352,80 €	68,25 €	147 €	69,30 €
	Associations, établissements scolaires, organismes publics ou politiques, entreprises privées	Entrées payantes	509,25 €	409,50 €		823,20 €	462 €			
		Entrées gratuites	399 €	299,25 €		711,90 €	352,80 €			
Acso	Habitants		845,25 €	634,20 €	72,45 €	1 173,90 €	580,65 €	115,50 €		
Extérieurs	Habitants hors ACSO		1 441,65 €	1 066,80 €		1 800,75 €	1 336,65 €			
	Associations isariennes hors Nogent-sur-Oise	Entrées payantes	1 551,90 €	1 177,05 €		2 022,30 €	1 559,25 €			
		Entrées gratuites	1 441,65 €	1 066,80 €	1 800,75 €	1 336,65 €				
	Entreprises privées, comités d'entreprise, associations hors département, autre...	Entrées payantes	1 663,20 €	1 288,35 €	120,75 €	2 133,60 €	1 669,50 €			
Entrées gratuites		1 441,65 €	1 066,80 €	1 800,75 €		1 336,65 €				
<p>Dépôt de garantie dommage divers : 400 € / dépôt de garantie entretien ou tri déchets non effectué : 200 €</p>										

- **Les tarifs des techniciens «son et éclairage»** (non applicable aux particuliers) : pour les **nogentais 35 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 55 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 55 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 95 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **Les tarifs des agents techniques** (non applicable aux particuliers) : pour les **nogentais 20 €/heure/agent** technique présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 40 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 30 €/heure/agent** présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 60 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **L'intervention des techniciens et des agents techniques sera facturée après à la location.**

Le montant total de la location et le dépôt de garantie doivent être versés impérativement 30 jours avant l'occupation de la salle. Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.